

L' ADDA du Lot (Association Départementale pour le Développement des Arts) recrute Un(e) professeur de musiques traditionnelles / accordéon diatonique

L'ADDA est missionnée par le Département du Lot pour gérer et coordonner un département de musiques traditionnelles (Quercy et région voisine) dans l'objectif de valoriser et soutenir le développement de l'enseignement des musiques traditionnelles mais aussi plus largement pour valoriser les spécificités du patrimoine lotois.

L'équipe d'enseignants de musiques traditionnelles, composée de 4 personnes, est présente sur le territoire pour enseigner les musiques traditionnelles au sein des établissements d'enseignements artistiques spécialisés, pour mener des projets d'éducation artistique et culturelle, favoriser la diffusion des pratiques amateurs et développer le lien avec la pratique professionnelle. Ce travail mené à l'échelle départementale permet d'être proche des différents acteurs œuvrant dans le domaine de la culture occitane et de pouvoir les mettre en réseau. Le département de musiques traditionnelles se place comme un outil de développement culturel, de par la qualité de ces propositions et sa capacité à animer des territoires notamment ruraux.

Missions :

Sous la responsabilité de la directrice, en étroite collaboration avec l'équipe des professeurs de musiques traditionnelles, le professeur de musique aura pour missions :

- d'assurer l'enseignement de l'accordéon diatonique dans plusieurs établissements d'enseignements artistiques du Lot (mise à disposition dans les établissements intercommunaux ou associatifs). A ce titre, les interventions du professeur s'inscrivent dans le projet d'établissement et le projet pédagogique des établissements
- de collaborer avec d'autres esthétiques et plus généralement avec toutes les disciplines instrumentales enseignées dans les établissements d'enseignements artistiques
- de participer aux réunions de réflexion pédagogique du département de musiques traditionnelles
- d'impulser et participer à la mise en oeuvre de projets au sein du département de musiques traditionnelles (projets fédérateurs)
- de participer aux projets menés par l'ADDA auprès du réseau des écoles de musiques du Lot (évaluations départementales, etc...)

Cours hebdomadaires : 7 à 10 heures

Profil demandé : Titulaire du diplôme d'Etat

Qualités requises :

Rigueur et organisation
Disponibilité (soirées et week-end)
Esprit d'initiative et capacité d'adaptation
Goût du travail en équipe
Aisance relationnelle
Permis B et véhicule exigés

Conditions :

CDI à temps partiel

Convention collective nationale de l'animation

Salaire horaire brut : 10,04 €

Défraiements kilométriques

Poste à pourvoir au 5 septembre 2016

CV et lettre de motivation à envoyer avant le 19 août 2016 à :

Madame la Présidente de l'ADDA, 115 Rue de l'île, 46 000 Cahors

Les entretiens se dérouleront la semaine du 29 août.

Resneignements : T. 05 65 20 60 30 – contact@adda-lot.com